

Bulletin d'information de Broons



Mercredi 10 mars 2021 – N°585

Responsable de la publication : M. le Maire de BROONS
Abonnement annuel en mairie : 20 € pour un envoi à chaque numéro
Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr Site Internet : www.broons.fr



INFORMATIONS MUNICIPALES

Information travaux

Les travaux d'effacement des réseaux aériens, rue de la Madeleine, sont prévus entre le 15 mars et le 23 avril 2021. Nous vous prions de nous excuser pour les désagréments occasionnés par cette opération.

Chasse aux œufs

Du samedi 27 mars au mardi 6 avril,

partez à la recherche des œufs de Pâques avec votre/vos enfants(s).

Des œufs ont été dissimulés dans les vitrines des commerçants et artisans du centre et des zones de Broons.

Parmi ces œufs dissimulés dans les vitrines, il y a un œuf d'or. Si vous parvenez à vous photographier devant celui-ci et donner le nombre exact d'œufs dans les vitrines, envoyez votre photo (une par famille) avec le nombre d'œufs à : accueil.periscolaire@broons.fr.

Vous aurez peut-être la chance de faire partie des 10 premiers et vous pourrez gagner une surprise. A vos paniers !!

Elaguer pour permettre le déploiement de la fibre optique

La commune de Broons est inscrite dans le programme phase 2 pour le déploiement du **réseau de la fibre optique**, avec pour objectif de desservir par un débit équivalent tous les foyers du territoire.

Dans la campagne, il est prévu de déployer ce réseau par des lignes aériennes, ce qui suppose un espace dégagé des branches.

Les habitants de Broons propriétaires d'arbres et de haies en bordure des routes et du domaine public doivent se mettre en conformité pour l'élagage pour le 31 mars 2021.

Demandes de locations sur la commune : appel aux propriétaires

Depuis plusieurs mois, la mairie reçoit un nombre important de demandes de personnes qui cherchent une location à Broons (appartements et maisons).

Vous êtes propriétaires de biens immobiliers encore libres à la location, la mairie vous invite chaleureusement à vous faire connaître auprès des services municipaux pour :

- **Recenser** les appartements et maisons disponibles à la location, et leurs caractéristiques ;
- **Vous renseigner et vous orienter** sur les différents dispositifs d'aide à la rénovation de logements pour du locatif.

Contact Mairie de Broons : Tel : 02.96.84.60.03. E-mail : accueil.mairie@broons.fr

Inscription sur la liste électorale

Habitants de 18 ans et plus, pensez à vous inscrire sur la liste électorale.

L'inscription se fait aux horaires habituels de la mairie, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture eau, téléphone...).

Tout changement de domicile doit être également signalé.

Les prochaines élections seront les départementales et les régionales, prévues les dimanches 13 et 20 juin 2021.

DONNEES COVID-19 AU 5 MARS 2021

Pour les Côtes-d'Armor, le taux d'incidence était de 107,35 (en hausse).

Pour la Bretagne, le taux d'incidence était de 108,1 (en hausse).

Au 3 mars, la région Bretagne présente un taux de **couverture vaccinale** de 5,84% contre 4,84% au niveau national.

ÉTAT-CIVIL

Naissance :

18/02/2021: Ewenn RENAULT

Décès :

28/02/2021:
Mme Marie Annick LE COQ,
née FLEURY,
38 rue des Rameaux, 81 ans.

02/03/2021 :
Mme Léa GAULTIER
née MALLET,
27 rue de la Barrière, 89 ans.

POUR MÉMOIRE

Groupe médical : 02.96.84.61.47

Groupe vétérinaire : 02.96.84.61.46

SAUR : 02.22.06.45.09
(Astreinte fuite d'eau et casse sur le réseau eau potable)

Maison intercommunale : 02.96.84.72.75

Dinan Agglomération : 02.96.87.14.14

Déchetterie : 02.96.84.70.56

lundi, mercredi, samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30 et
vendredi de 14h à 17h.

Gendarmerie : 02.96.84.60.17

lundi de 14h à 18h, mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Gestion de l'eau et des inondations : donnez votre avis

Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021, une consultation publique est organisée sur les prochains plans d'actions du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations.

Pour que l'eau puisse satisfaire l'ensemble de nos usages et les besoins propres des milieux aquatiques (rivières, plans d'eau, lacs, littoraux...) et pour réduire notre vulnérabilité aux inondations, il nous faut gérer cette ressource de façon durable et équilibrée. Pour y répondre, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) tracent sur notre bassin les politiques publiques pour l'eau et les risques d'inondation. Ces documents sont en cours d'élaboration, ils seront adoptés début 2022 et mis en œuvre pour les années 2022 à 2027

Le Sdage, élaboré par le comité de bassin¹, détermine les objectifs à atteindre en termes de qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de quantité d'eau et d'organisation collective. Le PGRI est élaboré par l'État et donne les objectifs de prévention des risques d'inondation, de protection des personnes et des biens et de gestion de la crise.

Donnez votre avis

Ces projets répondent aux problématiques propres au bassin Loire-Bretagne, qui s'étend des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère. Après consultation, ils seront adoptés et mis en œuvre de 2022 à 2027. Ils s'imposeront à toutes les décisions publiques concernant les domaines de l'eau et de l'aménagement. Pour consulter les projets de Sdage et de PGRI et donner votre avis (questionnaire en ligne), rendez-vous sur sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr.

¹ Le comité de bassin est un lieu de concertation entre élus, usagers de l'eau et l'État pour la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques

La conciliation de justice, pensez-y !

Le recours à la conciliation est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit (exception faite des affaires pénales, des affaires familiales et des conflits entre administrés et administrations) en obtenant un accord amiable sans procès : litiges de la consommation, litiges entre personnes, entre commerçants, litiges et troubles du voisinage, relations entre bailleurs et locataires...

C'est un passage nécessaire lorsqu'un litige surgit.

Offrir les moyens aux citoyens d'être les acteurs de la résolution de leurs litiges, pour favoriser les modes de règlement reposant sur l'accord de chacun.

Une justice plus proche, dédramatisée, et basée sur l'équité, tout en assurant la sécurité judiciaire grâce à la possibilité d'homologation, par le juge, du constat d'accord établi à l'issue de la conciliation.

La tentative de conciliation est le préalable à toute procédure pour litiges d'un montant ≤ 5 000 €.

Permanences du conciliateur de justice :

- **le premier lundi du mois le matin à la mairie d'Yvignac-la-Tour.**
 - Prendre rendez-vous au **02.96.86.01.59.**
- **le premier mardi du mois le matin à la maison intercommunale de Caulnes.**
 - Prendre rendez-vous au **02.96.88.70.30.**

Dinan Agglomération élabore un Plan Vélo Communautaire afin de faciliter et développer la pratique cyclable. Il a pour objectif de mailler de manière cohérente notre territoire en liaisons cyclables et d'identifier des services complémentaires à mettre en place (box vélo, services de réparation...).

Dinan Agglomération propose aux habitants du territoire de répondre à un court questionnaire (moins de 10 minutes) afin de connaître leur utilisation actuelle du vélo ainsi que les freins identifiés dans le développement de leur pratique. Ces réponses contribueront à alimenter l'élaboration du Plan Vélo Communautaire.

Le questionnaire est mis en ligne du 22 février au 14 mars 2021.

Pour répondre au questionnaire, rendez-vous sur <http://www.dinan-agglomération.fr/Actualites/Participez-a-l-elaboration-du-Plan-Velo-Communautaire>.

EMPLOIS

LAFOND Nettoyage

L'entreprise recrute des agents de propreté sur le secteur de Broons et Trémur.

Pour postuler :

- Par téléphone au 02.96.83.39.01
- Par mail à dinan@nettoyage-lafond.com
- Par courrier à 5 rue des Fougères 22100 Lanvallay

OISCL

L'OISCL recherche un(e) volontaire en service civique pour nous aider à mettre en place les missions argent de poche et accompagner l'animatrice jeunesse sur ses missions.

Nous proposons un contrat de 6 mois, d'une durée de 25 heures, à commencer dès que possible.

Cette proposition est à consulter via ce lien :

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/accompagnement-des-jeunes-et-des-structures-dans-le-cadre-du-projet-mission-argent-de-poche-et-actions-en-direction-des-jeunes-du-territoire>

PETITES ANNONCES

A vendre :

- *Bois chauffage, chêne, 30 cm, **06.77.91.39.09.**
- *2 coqs (nègre de soie et barbarie), **06.03.28.44.65.**
- *Canapé 2 places, 150 x 98 x 87, belle imitation cuir bordeaux, 100 €, **07.86.87.46.50.**
- *Table de salon en bois, rameur, **06.70.25.10.45.**

A louer :

- * T3, rue de la Barrière, rez de chaussée, **06.03.26.46.76.**
- *Maison F3, le Fief aux Ecoliers, libre fin avril, 420 €, **07.81.68.47.96.**
- *1 pâturage de 70 ares, clôturé avec abri, possibilité d'eau, de l'ombre – 1 pâturage de 54 ares, possibilité jardinage et eau avec ombre et abri, 1.3 km de Broons, **06.17.74.29.53.**

Recherche :

- *une personne pour garder un enfant âgé de 7 ans le mercredi de 7h45 à 16h, **06.61.06.11.74.**
- * Urgent : location maison ou appart 3 chambres secteur Broons et alentours, **06.61.06.11.74.**

Porte ouverte charlott'lingerie et prêt à porter, dimanche 14 mars de 10h à 17h30 au 4 impasse vert l'ouest à Rouillac.
Renseignements auprès d'Estelle Trouchard au **06.12.86.24.19.**